

CONNAÎTRE LE RAT

Des comportements identifiés

Qu'ils occupent les étages supérieurs d'une maison, le sous-sol ou les abords du bâtiment, les rongeurs s'illustrent par une exceptionnelle capacité à s'adapter à l'environnement et à proliférer. Ils sont d'excellents grimpeurs, nageurs et peuvent se glisser dans un trou de la taille d'une pièce de 1 euro. Ils sont omnivores et peuvent se nourrir de déchets divers mais aussi de fruits frais, graines, viande... Les rats ont besoin d'eau quotidiennement pour survivre.

Ils vivent en petites colonies et se reproduisent tout au long de l'année. S'ils trouvent des endroits où s'abriter, en l'absence de prédateurs et à proximité de nourriture et d'eau, ils vont s'installer et se multiplier. C'est la quantité de nourriture disponible qui détermine la taille d'une colonie de rats. S'ils sont privés de nourriture, les rats ne peuvent proliférer !



AGIR ENSEMBLE DÉRATISONS

VILLE DE LA ROCHELLE



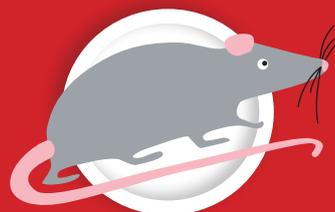
EAU



NOURRITURE



ABRIS



Les rats vivent à proximité de l'Homme car ils y trouvent abris et nourriture

Ne leur offrez pas le gîte et le couvert ! Ne les invitez pas chez vous !

Nuisible en termes de santé publique

Le rat est porteur de virus et de bactéries qui peuvent affecter gravement notre santé. Leur présence à proximité expose à une contamination dont les origines peuvent être nombreuses : les parasites (puces ou tiques) véhiculés par le rat, les aliments ou l'eau contaminés par ses excréments, le contact direct avec ses excréments ou, dans le cas d'une confrontation directe, la morsure.

Facteur de dégâts matériels

Le rat cause des dommages dans les cultures et les réserves alimentaires. Il provoque d'importants dégâts dans les installations électriques, qui peuvent être à l'origine d'incendies, et dans l'isolation des bâtiments. Il fragilise les fondations en creusant sous les bâtiments et peut causer d'abondantes fuites d'eau et de gaz en altérant les conduits.

Bien connaître le rat, c'est anticiper sa présence.

DIRECTION SANTÉ PUBLIQUE

1 rue Nicolas Venette - BP 1541 | 17086 La Rochelle cedex 02
sante.publique@ville-larochelle.fr | 05 46 51 51 42

larochelle.fr

LA
ROCHELLE

